

Congé maternité et reprise du travail

A., Côte d'Ivoire

20/05/2015

Tout d'abord je demande pardon à St Josémaria de n'avoir pas témoigné plus tôt. En 2013 j'étais en CDD lorsque je suis tombée enceinte. J'ai perdu mon travail et après mon accouchement je me suis heurtée à des difficultés à mon retour dans l'entreprise. J'ai fait la neuvaine à St Josémaria et 2 mois plus tard mon entreprise m'a rappelée. Je remercie

ce grand saint de m'avoir obtenu cette faveur.

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-ci/article/conge-maternite-et-reprise-du-travail/> (13/01/2026)